

# Mémoire pour le BAPE

## Projet Horne 5 à Rouyn Noranda

A l'attention du BAPE, par Tanguy Veret, résidant à Rouyn Noranda

Je voudrais vous expliquer pourquoi je pense que le projet de mine HORNE 5 ne doit pas se faire.

### 1. La Qualité de l'Air

Selon le règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, l'article 197 stipule qu'il est **interdit à compter du 30 juin 2011 de réaliser un projet qui amènerait des contaminants atmosphériques supplémentaires sur une zone déjà saturée.**

Or la zone à proximité du projet Horne 5 dépasse déjà les normes pour plusieurs contaminants atmosphériques préjudiciables pour la santé comme l'Arsenic ou le Cadmium, le dioxyde de soufre, par exemple.

Cet argument seul avait amené le ministère de l'environnement à refuser le projet Horne 5 de FALCO en 2018. Je ne comprends pas comment on peut envisager un projet qui **ne respecte pas ce règlement sur l'assainissement visant la protection du public.** Même si les émissions étaient très faibles, on ne peut ajouter aucun projet industriel amenant de nouveaux contaminants à un endroits habité déjà saturé.

D'autant plus qu'à proximité du site se trouvent plusieurs écoles.

### 2. La Qualité de l'Eau

Le parc à résidu minier prévu pour entreposer les déchets stériles se trouve sur le **bassin versant du lac Dufault qui est la source d'eau potable de la ville.** Les canalisations qui amènent des contaminants jusqu'au parc à résidu minier se trouvent également sur une zone de recouvrement du bassin versant.

D'après l'étude d'impact sur l'environnement, **le risque de contamination** de la source d'eau potable de la ville **n'est pas nul.** Or, par **principe de précaution**, nous ne pouvons pas risquer de contaminer la seule source d'eau potable de la ville.

Lorsque j'ai interrogé la ville ainsi que les promoteurs du projet Horne 5 à propos d'une alternative pour subvenir aux besoin en eau potable de la ville dans le cas d'une

contamination (risque plausible), aucune réponse concrète n'a été apportée. Il a seulement été estimé que le risque était faible, qu'on pourrait intervenir rapidement du fait des systèmes d'alarme. Mais concrètement si l'eau est contaminée et que nous n'avons pas d'autre source d'eau potable, cela pourrait avoir des conséquences graves sur la santé de la population et sur sa qualité de vie. Sans parler des coûts environnementaux si on doit acheminer de l'eau potable d'ailleurs, car il s'agit d'approvisionner une agglomération comptant plus de 40 000 habitants.

### **3. Risques sismiques**

Les risques sismiques ont été **peu évalués**. Un simple rapport à la norme est mis en avant par le promoteur, sans tenir compte du contexte et des risques spécifiques locaux.

**L'impact sur les habitations n'a pas été évalué** et est présenté comme une démarche individuelle des habitants. Hors les habitant.e.s n'ont pas payer le coût d'évaluation d'un risque généré par un projet qu'ils n'ont pas demandé.

Les impacts sur les **installations médicales à proximité**, en particulier un centre de radio-oncologie, ne sont pas connus.

Les **possibles tremblements de terre** qui pourraient survenir mettraient à grand risque les installations de l'usine d'acide sulfurique qui se trouve au dessus du site du projet Horne 5. **Un accident sismique pourrait donc provoquer un suraccident chimique** qui amènerait de nombreux décès à Rouyn Noranda ainsi qu'une possible réaction en chaîne de morbidité et mortalité par saturation des services hospitaliers.

Les **impacts psychologiques** sur les habitant.e.s sont significatifs comme en témoignent les habitant.e.s des quartiers à proximité de mines, comme à Malartic par exemple. Les enfants et les personnes ayant des problèmes de santé existant sont les plus touché.e.s.

### **4. La crise du logement**

Nous vivons actuellement une **saturation du parc immobilier à Rouyn Noranda avec un manque important de logements**.

L'arrivée de plusieurs centaines de nouveaux travailleurs va à coup sûr aggraver les situation. Aucun projet spécifique n'est prévu pour atténuer cet impact négatif majeur qu'amènerait le projet.

## **5. La saturation des services**

Les **services de garde sont déjà saturés** et il est très difficile pour de nombreuses familles de trouver un service de garde pour leur enfant. Cela amène de nombreuses personnes à ne pas pouvoir reprendre le travail et à mettre leurs projets personnels de côté, le plus souvent des femmes.

Les **services de santé sont également saturés**, puisqu'environ 10% de la population n'a pas la possibilité d'avoir un médecin de famille, ce qui impacte l'accès aux soins, entraîne des retards diagnostics et de prise en soins qui augmentent la morbidité de la population.

Les **entreprise de services locales** ont également souvent du mal à trouver de la main d'œuvre et cela impacte le service qu'elles peuvent rendre.

L'attraction de nombreux travailleurs vers la mine va aggraver cette dynamique déjà en place localement.

## **6. L'accroissement des inégalités sociales et sanitaires**

L'ajout de nombreux travailleurs pour la plupart des hommes avec des salaires élevés par rapport au salaire médian (59974\$ d'après statistique Québec) **va accroître les inégalités de revenus** entre les hauts et les bas revenus.

Or, l'accroissement des inégalités de revenus est un **facteur majeur d'aggravation de l'ensemble des problèmes sanitaires et sociaux** dans les pays industrialisés (Pickett, Wilkinson, 2009). Parmi ceux-ci sont à craindre une augmentation des violences, des problèmes de santé mentale, de santé cardiovasculaire, des maternités précoces, des consommations de drogues illicites, des niveaux d'instruction et décrochages scolaires. S'en référer à l'ouvrage de Kate Pickett et Richard Wilkinson pour la démonstration des liens de corrélation.

## **7. L'aggravation possible des situations des femmes**

Pour des raisons en partie déjà énumérées dans les rubriques précédentes, la situation des femmes risquerait grandement de se dégrader avec le développement de ce projet.

La plupart des travailleurs à haut revenus requis pour ce projet risquent d'être des hommes, ce qui va **accroître davantage les inégalités de revenus entre hommes et**

**femmes** et donc augmenter d'autant les risque de violences conjugales psychologiques et financières.

L'augmentation de la pression sur les services notamment les services de garderie d'enfants risque grandement d'augmenter la proportion de **mères contraintes à laisser de côté leur développement professionnel et à dépendre financièrement de leur conjoint.**

L'augmentation de la pression sur les services risque de réduire l'accès aux soins physiques et psychosociaux des femmes le nécessitant.

L'augmentation de la pression sur le parc immobilier risque de rendre plus difficile la possibilité pour une femme de sortir d'une possible relation toxique, ayant moins de moyens financiers et moins de logements abordables disponibles.

Comme déjà évoqué, l'augmentation des inégalités de revenus risque d'augmenter les situations de violence et notamment de violences conjugales.

## **8. L'attractivité de la région**

Bien que nous n'ayons pas de données précises sur l'attractivité de la région, avec l'apparition de nouveaux emplois miniers et la diminution de disponibilité des logements et services, ajouté à un environnement urbain déjà pollué au-delà des normes provinciales en vigueur, **l'attractivité de la région pour des personnes travaillant dans d'autres secteurs que le secteur minier se réduit beaucoup.**

L'ajout de contraintes sismiques, de dynamitages quotidiens, d'une augmentation même légère de la pollution de l'air, d'un risque de contamination de l'eau potable ne risquent pas d'augmenter l'attractivité de la région.

**Des personnes ont fait le choix de quitter la région notamment en raison de la pollution atmosphérique, notamment des personnes hautement compétentes et nécessaires pour la communauté, comme l'oncologue de Rouyn Noranda dans la dernière année.**

Comme les départs s'organisent parfois en plusieurs années, il est fort possible que les effets sur la désertion de la région de la révélation des deux dernières années du niveau de risque sanitaire augmenté par la pollution atmosphérique n'aient pas encore été pleinement révélés. L'ajout de nouveaux risques environnementaux, sanitaires et sociaux risquent grandement d'aggraver cette tendance.

## **Conclusion**

Comme je l'ai évoqué, et comme il a été amplement discuté lors des différentes rencontres publiques précédant et constituant le BAPE, le projet HORNE 5 de FALCO **risque d'entraîner de nouveaux risques sanitaires, sociaux, environnementaux ainsi que d'aggraver ceux qui existent déjà.**

De l'incertitude existe du fait d'un manque de certaines données, notamment au niveau sismique, mais des risques existent même si leur probabilité varie selon les enjeux.

L'aggravation des problèmes sociaux est plus que probable, les risques sanitaires sont réels, les risques d'accident industriel sont trop graves pour les prendre.

Pour toutes ces raisons, je pense qu'il faut refuser la mise en place du projet de mine HORNE 5.

**Le principe de précaution et de protection du public doit s'appliquer et amener à refuser la réalisation de ce projet.**

Tanguy Veret